

Secrétaire : Dominique Simonnet - DDFIP Sce Produits divers - Tél / 05.46.00.39.39

Secrétaire Adjoint : Benjamin Essayan - Très St Aigulin Tél/ 06.32.15.34.64

Trésorière : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

Trésorière Adjointe : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

Le gouvernement persiste à mener une politique d'austérité dont les effets dévastateurs pèsent lourdement sur les salariés et, par conséquent, sur les recettes fiscales et sociales. Ainsi, dans le cadre du pacte de responsabilité, et afin de donner des gages aux marchés financiers comme à un patronat dont les exigences n'ont plus de limite, le gouvernement prévoit 1,4 milliard d'économies sur la masse salariale des fonctionnaires. F.O.-DGFIP 17 dénonce le pacte de responsabilité et en demande l'abrogation.

Politique d'austérité oblige, le gel de la valeur du point d'indice est confirmé jusqu'en 2017 pendant que les volumes de promotions catégorielles pourraient être à nouveau réduits de 50 %. Dans ce contexte, la Direction Générale des Finances Publiques a osé profiter de l'harmonisation des régimes indemnitaires pour diminuer la rémunération de certains de ses agents.

Pendant ce temps, les attaques contre le statut des fonctionnaires sont alimentées par les discours nombreux de politiques de tous bords.

Le Syndicat F.O.-DGFIP 17 réaffirme que le Statut général des Fonctionnaires ne constitue en aucun cas un privilège. Il est au contraire le garant de la neutralité et de l'indépendance du fonctionnaire, dans l'exercice de ses missions, donc le garant de l'égalité de traitement du citoyen.

C'est le moment que choisit le gouvernement pour mettre en place le Conseil National du service public. Il s'agit, sans équivoque, d'une nouvelle parodie de dialogue social et Force Ouvrière, toujours demandeur d'un véritable débat sur le rôle et la place du service public, portera ses revendications en matière d'effectifs, de moyens budgétaires et de préservation de l'ensemble des missions.

Parallèlement, la Ministre de la Fonction publique lance une « négociation » intitulée « Avenir de la Fonction publique » dont l'objectif est de substituer aux statuts particuliers un statut « trans-fonction publique » et permettre la mobilité forcée des fonctionnaires (État, Territoriaux et hospitaliers). Force Ouvrière condamne et rejette d'ores et déjà cette logique, dangereuse pour le Service Public républicain.

À la DGFIP, de restrictions budgétaires en réductions d'emplois, les postes et services sont aujourd'hui au bord de l'implosion alors que la charge de travail augmente partout et

que les attentes des usagers n'ont jamais été aussi fortes. Dans un contexte exacerbé de « ras-le-bol fiscal », largement entretenu par les politiques et les médias, les personnels subissent chaque jour insultes, sarcasmes et quolibets de la part de certains contribuables et usagers exaspérés. Ces dernières semaines, des actes de destruction répétés contre des Centres des Finances Publiques témoignent de la gravité de la situation.

Comme seule réponse, la Direction Générale propose une diminution des plages d'ouverture au public. Une telle décision ne résoudrait pourtant en rien les problèmes de conditions de travail. Elle aboutirait au contraire à concentrer les problèmes sur un laps de temps plus réduit en allongeant les files d'attente, en exaspérant encore plus les usagers et en dégradant davantage les conditions de travail.

En prenant comme prétexte l'amélioration des conditions de travail, la Direction Générale n'a d'autre but que de réduire le service public et de justifier également les fermetures et les regroupements de services conformément aux orientations de la démarche stratégique. D'ailleurs, la Direction Générale ne cache plus que son objectif est la suppression de 850 postes à l'horizon 2018. F.O.-DGFIP refuse catégoriquement toutes ces suppressions qui vont réorganiser le réseau des postes comptables au détriment du maillage territorial.

Pour F.O.-DGFIP, défendre la présence de tous les services sur le territoire, c'est éviter, pour demain, la mobilité forcée des personnels, préserver les possibilités de promotions et un déroulement de carrière attractif pour tous.

Face aux menaces de privatisation des missions de recouvrement et de dépenses des collectivités territoriales et de l'État contenues dans le projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises, F.O.-DGFIP maintient son opposition totale à ces textes et rappelle ce principe de précaution : à argent public comptable public.

Alors que la Direction Générale a mis en place des règles de gestions inadaptées à la réalité du réseau, F.O.-DGFIP revendique de nouvelles règles qui correspondent enfin aux aspirations légitimes des agents. F.O.-DGFIP soutient avec force que l'amélioration des conditions de travail passe par l'arrêt immédiat de la démarche stratégique, la création des emplois nécessaires et l'attribution des moyens budgétaires adaptés au bon exercice des missions.